

Titre de la session : Un environnement porteur pour les OSC et les AL

Où en sommes-nous dans notre quête d'un environnement porteur et de quoi avons-nous besoin pour progresser ?

Contexte

Un environnement porteur (EP) est l'ensemble des conditions à réunir pour permettre aux OSC et aux AL de remplir leur rôle en tant qu'acteurs actifs, efficaces et nécessaires du développement. Les forums de haut niveau sur l'efficacité de l'aide et du développement, tels que ceux d'Accra et de Busan, reconnaissent largement que la société civile et les autorités locales sont d'importants et de légitimes acteurs du développement. Or, ces acteurs ne peuvent créer de valeur ajoutée que si un ensemble de conditions influençant leur capacité à s'engager dans les processus de développement de manière durable et efficace sont remplies, que ce soit dans le cadre d'une politique, d'un programme ou d'un projet.

Un environnement porteur regroupe un ensemble de conditions et d'éléments liés aux cadres juridique, réglementaire et politique, ainsi que des facteurs politiques, économiques et socioculturels, tout en tenant compte des défis émergents liés aux phénomènes de transformations, telle qu'une rapide urbanisation. La création d'un environnement porteur dépend largement de la réactivité des décideurs étatiques et institutionnels. Toutefois, toutes les parties prenantes, en ce compris les acteurs nécessitant eux-mêmes un environnement porteur, doivent agir de manière à maintenir des conditions propices sur le long terme.

Dans le cadre de son rôle pour la mise en œuvre des recommandations du Dialogue structuré¹, le Forum politique pour le développement (FPD) a convenu d'aborder régulièrement les avancées de tous les acteurs en vue de l'amélioration des conditions propices à un environnement porteur.

Objectif(s) :

- Définir clairement ce qu'est un EP, d'une part pour les OSC et d'autre part pour les AL
- Comprendre l'état des lieux des actions en cours afin d'améliorer les conditions propices à un environnement porteur pour les deux types d'acteurs
- Identifier les éléments communs aux deux types d'acteurs en vue d'une collaboration

¹ Mai 2011, voir <https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/aidco/images/c/c1/FINAL->

Résultats attendus :

- Etat des lieux actualisé des actions/études de cas spécifiques visant à évaluer la progression de tous les acteurs par rapport aux engagements en faveur d'un EP
- Formulation de domaines de recherche potentiels pour alimenter le recueil global des activités des membres du FPD afin de mettre en œuvre les recommandations du DS, comme convenu lors du FPD d'octobre 2014.

Coprésidents : Izabella Toth et Jean Pierre Elong Mbassi

Programme détaillé (3 volets : session plénière, groupes de travail et nouvelle session plénière) :

9 h 00 – 9 h 45 : I. Session plénière dans le but de présenter les concepts/définitions d'EP pour les OSC et les AL, en résumant les initiatives existantes en matière d'environnement porteur. Le but est de créer une base de compréhension commune et de partager des informations avec l'ensemble des participants du FPD.

Deux interventions de 7 à 10 minutes chacune et une brève séance de questions-réponses : total, 40 minutes

Représentant des OSC : Robert Mabala (REPONGAC)

Représentant des AL : M. Boubacar BAH, président de l'Association des Maires du Mali (AMM), CGLU-Afrique

Modérateur : Patrick H. Leusch (Deutsche Welle – représentant des médias au FPD)

9 h 45 – 10 h 00 : Pause café

10 h 00 – 12 h 30 : II. Répartition en groupes de travail (2 h) : (bien qu'il serait utile d'avoir plusieurs groupes pour les OSC et un groupe pour les AL, ce principe ne doit pas forcément être la règle, et certains représentants des OSC trouveront peut-être intéressant de participer au groupe sur les AL, et inversement, ce qui pourrait également alimenter la discussion)

A. Les représentants des AL (et d'autres) se détacheront en un groupe distinct (2 h 30)

Les participants partageront leurs expériences et formuleront des recommandations spécifiques afin d'améliorer l'approche et les indicateurs d'un EP sur la base des études de cas suivantes :

- Au niveau national : CGLU-Afrique présentera un ou deux exemples issus de pays africains (M. Jean-Pierre Elong Mbassi)
- Au niveau régional : expérience de l'ASEAN (M^{me} Bernadia Tjandradewi, CGLU-ASPAC) et du secrétaire général ibéro-américain (M. Guillermo, FLACMA)
- Au niveau mondial : CGLU-WS présentera le travail du groupe de réflexion mondial (GTF) sur les ODD réunissant les autorités locales et régionales, en mettant l'accent sur la coopération à l'échelle mondiale (Edgardo Bilsky).

Sujet du débat : Comment les AL et les OSC peuvent-elles coopérer pour améliorer les conditions propices à un environnement porteur ?

B. Les représentants des OSC (et d'autres) resteront dans la salle plénière (2 h 30)

Méthode : présentations + réactions en comité restreint afin de stimuler le débat de manière informelle (représentants des OSC et autres réunis en petits groupes) : la tâche consiste à répondre à certaines questions préalablement identifiées en rapport avec les présentations.

Partie 1 : Qu'en est-il des pays partenaires ? : Comment l'UE définit et soutient-elle les conditions propices à un EP dans les pays partenaires ? (1 h 45)

1. Point de vue de l'UE quant à un EP pour les OSC : Thomas Hansen (CE DEVCO B2) présentera la définition et les efforts actuels en prenant pour exemple le principe de feuille de route et en se basant sur plusieurs études de cas, terminées ou en cours de réalisation.
2. Principales conclusions de l'étude « Un environnement porteur aux organisations de la société civile : Une synthèse des preuves des progrès accomplis depuis Busan » du Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement (CPDE)
3. Étude de cas du réseau arabe des OSC : Ziad Abdel Samad
4. Task Team on CSO Development Effectiveness and Enabling Environment : Etat des lieux de l'Initiative 12 du Partenariat mondial sur l'EP et des contributions au futur indicateur 2 du GPEDC sur un environnement porteur pour les OSC

Groupes de discussion :

1. Quelles sont selon vous les principales composantes d'un EP ?
2. État des lieux : Quels sont vos efforts en matière d'EP ? Portent-ils sur le suivi et/ou le changement de l'EP ? Lecture d'études de cas/état des lieux
3. Comment les AL et les OSC peuvent-elles coopérer pour améliorer les conditions propices à un environnement porteur ?

Partie 2 : Qu'en est-il de l'UE ? : Cadre propice mis en place par l'UE – Comment l'UE apporte-t-elle son soutien à une participation significative et structurée des OSC dans ses procédures à l'échelle nationale ? Le rôle des délégations (45 min)

1. Introduction : CE (renvoi au document de conclusion du DS et aux principales qualités de consultation)
2. Rapport CONCORD sur l'Engagement mutuel entre les délégations de l'UE et les organisations de la société civile : Stijn De Lameillieure
3. Réaction de la CE
4. Questions-réponses
5. Clôture : lancement d'une enquête sur la feuille de route

12 h 30 –14 h 00 : Pause déjeuner

14 h 00 – 15 h 00 : III. Session plénière de clôture (1 h)

Tous les participants se réuniront à nouveau en session plénière pour entendre les commentaires des rapporteurs de chaque groupe et poser des questions. Discussion autour d'une question commune : Comment les AL et les OSC peuvent-elles coopérer pour améliorer les conditions propices à un environnement porteur ?